



TERRITOIRE DE BELFORT COMMUNE D'ELOIE

Note de présentation brève et synthétique retraçant les informations essentielles du Budget Primitif 2017

Malgré la conjoncture difficile, la commune souhaite conjuguer la maîtrise des finances locales, la stabilité de la pression fiscale et la réalisation d'un programme d'investissement de bon niveau.

Le budget communal repose sur une gestion rigoureuse des finances permettant à la commune de poursuivre une politique d'investissement dynamique dans le but d'offrir des services publics adaptés et de qualité aux Eloyens :

Les travaux d'accessibilité de l'école sont la priorité des investissements 2017 afin de rendre l'école accessible en totalité avec la création d'un élévateur et la mise aux normes de toutes les classes et de la salle de motricité.

Il y aura également des aménagements de voirie.

La révision du Plan local d'urbanisme est en cours d'élaboration et sera achevé sur l'année 2017.

La tâche est d'autant plus difficile que la commune doit encore faire face à des dépenses nouvelles dont elle n'est pas maîtresse et à une baisse des dotations sans précédent.

L'enjeu financier principal demeure inchangé
: conserver des marges de manœuvres en

fonctionnement afin de maintenir une politique d'investissement soutenue et responsable.

La situation actuelle permet à la commune de ne pas hypothéquer sa capacité d'investissement future. La commune possède un faible endettement et se trouve en phase de désendettement.

Ces signaux positifs permettront d'investir encore dans les prochaines années.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

- LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Montant BP 2017 : 856 065.64 euros

Il y aura une stabilité des charges à caractère général. Les nouveaux coûts de fonctionnement sont compensés par des efforts de gestion

Les dépenses scolaires devraient être stables compte tenu de la stabilité des effectifs du groupe scolaire.

La masse salariale est stable

Le total des participations versées aux syndicats sera en augmentation.

- LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

MONTANT BP : 856 065.64 euros

La commune poursuivra son objectif de stabilité de la pression fiscale en gelant les taux d'imposition sur les trois taxes relevant de sa compétence, à savoir la taxe d'habitation, la taxe sur le foncier bâti et la taxe sur le foncier non bâti.

Taxe d'habitation : 10.40%

Taxe sur le foncier bâti : 16.10%

Taxe sur le foncier non bâti : 46.12%

La commune sollicitera des subventions auprès de L'Etat, auprès de la Communauté de communes et auprès du Département .

Chapitre 70

Les principales recettes sont la restauration scolaire et la cantine

Les produits des services

(ALAE/ALSH/garderie/restauration / location de salles) seront stables en 2017.

LA SECTION INVESTISSEMENT

Pour l'année 2017 plusieurs investissements importants sont projetés. Ils permettront de développer une offre de service adaptée aux besoins des eloyens.

- LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Montant BP 2017 : 803 969.53 €

L'accessibilité totale de l'école est prévue pour 2017 ainsi que des aménagements de voirie et la fin de la révision du PLU.

- LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Montant BP 2017 : 803 969.53 €

- ressources internes :

La commune transfère une partie de l'excédent n-1 de la section de fonctionnement en section d'investissement

- ressources externes :

La commune est en attente des subventions suivantes : DETR, subvention départementale et subvention de la communauté de commune et subvention du député.

- Emprunt

Il n'y aura pas de nouvel emprunt en 2017.